

Perpignan le 21 MARS 2018



A l'attention des membres TITULAIRES représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

A l'attention des membres SUPPLEANTS représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

**A l'attention des responsables départementaux
des organisations syndicales siégeant au C.T.**

CT :
Dossier suivi par C. FIGAROLA
(tél : 04-68-34-86-29)

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la réunion du **COMITE TECHNIQUE** se tiendra le :
Jeudi 05 avril 2018 à 10h00 au CENTRE DE GESTION

ORDRE DU JOUR

I – Désignation des secrétaires de séance et adoption du procès-verbal de la séance antérieure.

II – Modifications de la durée du temps de travail et suppressions de postes vacants.

A – Augmentation de temps de travail.

B – Diminution de temps de travail.

C – Suppression de postes vacants.

III – Organisation des administrations.

A – Compte épargne temps.

B – Règlement intérieur.

C – Mise en place des astreintes.

D – Mise en place du télétravail.

E – Temps partiel.

F – Autorisations d'absence.

G – Transfert de compétence-Mise à disposition.

H – Règlement de formation.

I – Avenant ARTT.

J – Organigramme – Fiches de poste – Entretien professionnel – RIFSEEP.

IV – Ratios / promus-promouvables.

V – Information.

Les dossiers sont transmis uniquement sur le site du CDG66.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Président Robert GARRABE

Par délégation

Le Directeur

Franck FRANCERIES

